



Pomme de terre

N°02
05/04/2023



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Zone Aquitaine :
Carla VARAILLAS
FREDON NA
carla.varaillass@fredon-na.fr

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
CDA 23
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir pour la primeur (Île de Ré) :

- **Situation générale** : durant les deux dernières semaines, la fréquence de jours avec des pluies a été élevée. Cependant, les cumuls de précipitations sont variables suivant les communes (de 25 à 45 mm). En ce qui concerne les températures, après une élévation fin mars, les moyennes sont relativement faibles.
- Les récoltes des premiers tunnels (production hors AOP) viennent de débuter. Les productions sous bâches ne sont pas particulièrement précoces (une précocité que l'on peut qualifier de « normale »).
- **Enherbement** : de nombreuses parcelles sont enherbées. Certaines cultures sous bâches ont dû être débâchées puis à nouveau bâchées pour permettre une intervention mécanique.
- **Mildiou** : quelques tâches de mildiou ont été observées dans un tunnel de l'Île de Ré. Dans le cas d'un maintien de conditions sèches (absence de pluies et/ou d'irrigations), le risque est faible pour la prochaine période. Ce risque pourra devenir élevé avec des conditions humides (pluies, irrigations, maintien d'humidité sous les bâches).
- **Gelées** : malgré quelques craintes durant les deux dernières nuits, on ne note pas de dégâts liés au gel à ce jour.
- **Rhizoctone brun** : pas de manifestations visibles à ce stade (sur plantes ou tubercules lors de sondages).
- **Taupins** : à ce stade, il n'est pas possible d'émettre une évaluation du risque sur une pression particulière.
- **Doryphores, pucerons** : pas d'observation à cette date.

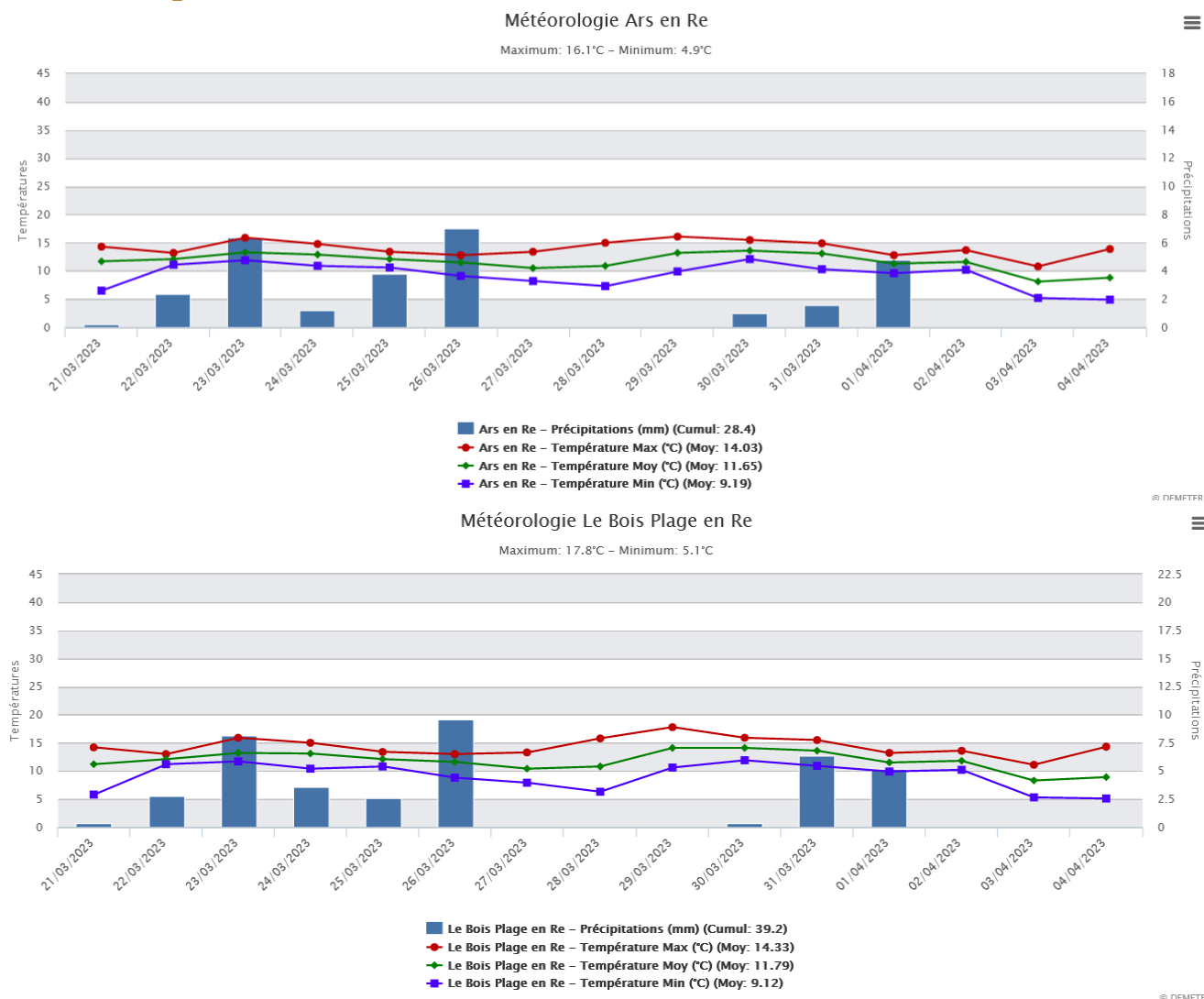
Notes nationales et informations

- Lien vers la « dernière liste » **biocontrôle**.
- Note nationale **Biodiversité**.

Rappel du fonctionnement du dispositif BSV 2023

Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

Situation générale :



Rappel des conditions d'implantation :

- Un mois de février particulièrement sec (avec moins de 15 mm de précipitations). Ensuite, jusqu'au 20 mars, on note un cumul de pluies de l'ordre de 55 mm (ces précipitations ont été bénéfiques, mais n'ont pas permis de rétablir la réserve utile des sols).
- Peu de gelées, mais des températures moyennes relativement froides (en comparaison de 2022).

Durant les deux dernières semaines :

- La fréquence de jours avec des pluies a été élevée. A noter que même à l'échelle de l'Île de Ré, les cumuls sont variables suivant les communes (de 25 à 45 mm).
- Après une élévation fin mars, les moyennes des températures restent relativement faibles.

Ces conditions influencent la production :

- L'absence de fortes pluies a permis de respecter un planning échelonné des plantations et dans de bonnes conditions. Ces plantations sont (quasiment) terminées.
- Cependant, les températures relativement froides limitent la précocité (surtout en comparaison de la campagne 2021). Les dernières pluies, très utiles par ailleurs, ne permettent pas un regain de précocité.
- Les conditions sèches n'ont pas permis la réussite des stratégies herbicides : de nombreuses parcelles présentent un enherbement important. Cette situation est surtout complexe pour les cultures bâchées. En plein-champ, les rattrapages mécaniques sont plus aisés.
- Le manque de pluies jusqu'à la fin de la première décade de mars a obligé à la pratique d'irrigations sur les secteurs irrigables.

- Dernièrement, la fréquence élevée de jours de pluies conduit à une augmentation du risque de mildiou.

Production sous-abris / tunnels (surfaces réduites et hors contexte AOP) :

Les arrachages des productions sous abris débutent et seront relayés par les cultures sous arceaux.



Production sous tunnels, des surfaces réduites et hors AOP (Crédit Photo : Jérôme POULARD – UNIRÉ et ACPEL)

Production sous chenilles et bâches (double et simple) :

Comme en 2022, les conditions climatiques ont été favorables aux implantations précoces (préparation des sols) et à un bon échelonnement des plantations. Cependant, les températures relativement fraîches de ce printemps ne favorisent pas la précocité.

De même, les conditions sèches n'ont pas été favorables à la réussite des stratégies de désherbage. Ainsi, pour de nombreuses parcelles enherbées, il a été nécessaire d'enlever les bâches de protection, d'effectuer un désherbage (rattrapage ou mécanique ou manuel) et ensuite de repositionner les bâches pour protéger la culture.



Cultures débâchée pour binage
(Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)

Production non bâchée :

Les plantations des cultures « de saison » avec la variété Charlotte viennent de se terminer. Les stades de développement sont variables suivant la date de plantation et la situation des parcelles : de non levée à émission des stolons.



Cultures de plein-champ
(Crédit Photo : ACPEL)

• Gelées :

C'est une préoccupation importante pour la production de pomme de terre primeur. L'annonce de températures froides pour les 04 et 05 avril a fait craindre des dégâts. Mais à ce jour, les températures froides n'ont pas occasionné de dégâts généralisés comme en 2022 (où des parcelles n'étaient pas reparties en végétation et avaient présenté de très faibles rendements).

• Enherbement :

Comme évoqué précédemment, pour les implantations précoces, les conditions sèches n'ont pas permis une efficacité correcte des stratégies de désherbage. De nombreuses parcelles sont fortement enherbées (renouées liseron, véroniques, séneçon... et même du datura sous bâches). Pour les cultures de plein-champ, des interventions mécaniques sont possibles. Pour les cultures bâchées, cette question est nettement plus complexe, car elle conduit à :

- La nécessité de retirer la bâche.
- A effectuer l'intervention mécanique et/ou manuelle dans des conditions non optimales (ne pas toucher aux stolons, maintien des buttes...).

- A repositionner des bâches et à augmenter le risque de l'impact de gelées pour un sol travaillé (durant 2 à 3 jours qui suivent l'intervention).



Rappel des enherbements notés au 20 mars (Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)

- **Mildiou (*Phytophthora infestans*) :**

Dans le contexte de l'Île de Ré, quelques tâches de mildiou ont été observées (à nouveau) sous un grand tunnel. La situation a été rapidement stabilisée par un arrachage manuel des plants touchés. Le tunnel devant être arraché dans les jours suivants, l'impact est limité.

Rappel des conditions de développement du mildiou : les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22° C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30° C (optimal 8-14° C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2° C) ou bien à l'inverse celles supérieures à 30°C limitent ou bloquent le développement du champignon.

Mesures de prophylaxie :

- Sous abris mais aussi sous bâches, les atmosphères confinées (chaudes et humides) sont favorables au développement de cette maladie, c'est pourquoi pour ce type de production, la bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale.
- L'eau et la présence d'humidité sont aussi primordiales. Ainsi, la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation de l'eau (choix des horaires d'arrosage, éviter les fuites à la base des aspenseurs et au niveau des raccords...).
- La présence « d'inoculum de départ » est aussi déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Ainsi, il est important de ne pas « entreposer » des tas de déchets dans un coin de champ. En l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont la première source de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets, complètement !
- De même, des parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.

Seuil indicatif de risque : l'utilisation du modèle épidémiologique MILEOS® permet d'identifier les périodes à risque pour le mildiou. Le modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques (température et hygrométrie). Le risque mildiou de la pomme de terre doit être pris en compte en fonction des contaminations et des sporulations. La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes. Sur ce point, sur Ré, ALCMARIA (seule variété très précoce disponible) est sensible. Le modèle permet d'évaluer le risque dans les conditions d'une conduite de plein-champ, **il ne permet pas le calcul du risque pour des productions sous bâches.**

Évaluation du risque sur la zone Ile de Ré au 05/04/2023 d'après MILEOS® : pour les stations de l'Île de Ré, en conditions de plein-champ (hors bâches et tunnels), le modèle annonce l'acquisition d'un seuil de nuisibilité du 29 mars au 02 avril :

Station météorologique	Dates de dépassement du seuil de nuisibilité durant les 7 derniers jours	Risque mildiou	Seuil indicatif de risque atteint du			Pluviométrie 7 derniers jours (mm)
			Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété résistante	
Ars en Ré (17)	30/03 – 31/03 – 01/04	Faible	OUI si irrigation	NON	NON	7,4
Bois Plage en Ré (17)	30/03 – 31/03 – 01/04	Faible	OUI si irrigation	NON	NON	12,0
Sainte Marie de Ré (17)	29/03- 30/03 – 31/03 – 01/04 – 02/04	Faible à moyen	OUI si irrigation	NON	NON	15,8
Niveaux de risque : absent, faible, moyen, élevé, très élevé						

Évaluation du risque : quelques tâches ont été observées sous un grand tunnel de l'Île de Ré. Dans le cas d'un maintien de conditions sèches (absence de pluies et/ou d'irrigations), le risque est faible pour la prochaine période. Ce risque s'élèvera avec des conditions humides (pluies, irrigations, maintien d'humidité sous les bâches).

- **Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*) :**

Dans le contexte de Ré, le rhizoctone brun de la pomme de terre est fréquemment une problématique importante (déchets à l'arrachage et tri en station). Comme pour le précédent bulletin, on ne note pas de manifestation typique sur la végétation (tiges nécrosées au niveau du sol). Seule la réalisation d'arrachages et de tris des tubercules permettra de quantifier la pression de cette campagne.

Évaluation du risque : à ce jour, on ne note pas de manifestation particulière de ce champignon (régulièrement très présent dans le contexte primeur de Ré).

- **Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*) :**

Comme pour le précédent bulletin, lors des sondages dans les buttes pour évaluer le développement des tubercules, il n'a pas été noté de perforations par des taupins. Seule la réalisation d'arrachages permettra de vraiment prendre la mesure exacte de la situation de l'année.

Évaluation du risque : à ce jour, on ne note pas la présence d'activité significative sur tubercules de ce ravageur.

Notes nationales et informations

- **Lien vers la « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle : dernière version [ICI](#).**



- **Note nationale Biodiversité.**

Même si les cultures de pomme de terre ne sont pas pollinisées par les abeilles, il est important de considérer l'importance de ces alliées que sont les abeilles (ou plus largement les insectes pollinisateurs) sur les cultures et leur présence en abords des parcelles (talus, bandes enherbées, haies...).

Voici le lien vers la note « Abeilles sauvages & santé des agro-écosystèmes » : [ICI](#)



Rappel du fonctionnement du dispositif BSV 2023

La **surveillance biologique du territoire (SBT)** constitue un enjeu majeur de la profession agricole pour **évaluer la fréquence et l'intensité des bio-agresseurs présents sur le territoire**, mais également pour anticiper la venue de nouveaux bio-agresseurs sur notre territoire. Dans le Plan Ecophyto 2+, ces objectifs ont été réaffirmés voire renforcés :

- **Suivi de l'état sanitaire des cultures et analyse du risque ;**
- Veille des risques émergents ;
- Détection des organismes nuisibles réglementés ;
- Détection des effets non intentionnels (ENI) liés aux traitements des cultures.

Cela passe par une bonne connaissance des bio-agresseurs et par la mise en place sur tout le territoire de **réseaux d'observations représentatifs des bassins de production**. L'ensemble des données collectées par ces réseaux, mais également la mobilisation de différents outils tels que la modélisation et les suivis en laboratoire, permettent, après analyse, la rédaction de bulletins, gratuits, diffusés régulièrement : les **Bulletins de Santé du Végétal (BSV)**.

Le BSV est un outil qui nécessite la participation du plus grand nombre pour une analyse de risque de qualité !

Le **BSV dédié à la culture de pomme de terre a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision** utile aux producteurs grâce à une évaluation du risque global sur les différents secteurs et des types de production (primeur, saison, plants). Cela n'est possible que grâce à la production d'une analyse de risque fine, à l'échelle de la micro-région (zones de précocité), réalisée en compilant les différentes sources d'informations du réseau.

Les exploitants **peuvent s'appuyer sur le BSV pour décider de la stratégie à suivre pour la protection de leurs cultures**. C'est donc un **document complémentaire aux bulletins de préconisations** ou aux informations données par les conseillers.

Dans tous les cas, la décision finale appartient au producteur et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque à sa propre situation.

Un dispositif BSV basé sur la mobilisation de tous :

Le fonctionnement global du dispositif repose avant tout sur la **mobilisation d'un maximum de partenaires terrain, tant les organismes de conseil** (Instituts, Chambres d'agriculture, FREDON, FDGDON, Coopératives, Négoces, techniciens indépendants, OP, Lycées agricoles...) **que les producteurs eux-mêmes** : chaque édition BSV identifie les contributeurs au réseau. Chacun des partenaires contribue à la remontée d'informations permettant d'évaluer le risque sanitaire pour chacune des cultures, par des **observations régulières de parcelles fixes, des relevés de pièges, des informations ponctuelles de type « alerte »**

**Venez nombreux rejoindre ce dispositif :
techniciens et producteurs, chacun est concerné.**

Vous pouvez ainsi :

- **Suivre chaque semaine des parcelles** de références ou des témoins non traités suivant un protocole établi ;
- **Signaler des bio-agresseurs ponctuels**, par exemple suite à un « tour de plaine ».

Pour participer, rien de plus simple ! **Contactez les animateurs du ou des édition(s) BSV de votre choix** (contacts ci-après), qui vous fourniront tous les éléments nécessaires (protocoles, outil de saisie des données, ...). Pour l'édition pomme de terre Nouvelle-Aquitaine :

- Carla VARAILLAS, pour le « secteur Aquitaine » : carla.varaillas@fredon-na.fr
- Noëllie LEBEAU, pour le « secteur Limousin » : noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr
- Jean-Michel LHOTE, pour le « secteur Poitou-Charentes/Ile de Ré » : jml.acpel@orange.fr

Comment recevoir le BSV ?

Les **BSV** sont disponibles **GRATUITEMENT**, sur les sites internet des chambres d'agriculture, de la DRAAF et des partenaires du dispositif. Mais vous pouvez également **recevoir directement une alerte sur votre boîte mail**. Il suffit pour cela de vous inscrire aux éditions qui vous concernent, grâce au formulaire suivant : [Formulaire d'abonnement au BSV](#).

L'ensemble des BSV, ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur les sites de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : bsv.na.chambagri.fr et de la [DRAAF](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRÉ

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".